

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 05 décembre 2023

Membres :		
- afférents au Conseil :	15	Le cinq décembre deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- en exercice :	14	
- présents :	13	
- votants :	13	
Convocation en date du :		Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
01 décembre 2023		Absents excusés : GAY Arlette
Affichée le :		Secrétaire de séance élu : RIVOLLIER Nicole
01 décembre 2023		

N° 2023D619

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE « AMENDES DE POLICE »

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe « amendes de police ».

Dans le cadre de la requalification des rues de la Quintaine – Saint Roch, Saint-Pierre, Liseurs et Canuts, plusieurs lots de travaux vont être réalisés.

En 2024, la Rue Saint-Pierre sera réhabilitée.

L'enveloppe « amendes de police » portera sur la réalisation d'aménagement de sécurité (trottoirs, plateau traversant, cheminement piétonnier...) pour un coût global de 106.362€ HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe « amendes de police ».

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

La Secrétaire de Séance
Nicole RIVOLLIER

ROZIER EN DONZY, le 20/12/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

